

Image not found or type unknown



Problème suite vente véhicule: l'acquéreur souhaite invoquer un v

Par **Daniell69**, le **01/12/2012** à **11:50**

Bonjour
J'ai vendu un véhicule il y a 1 mois. Le véhicule est de 1991, j'avais remplacé la courroie de distribution l'année dernière à 138000 km avec facture à l'appui. J'ai vendu le véhicule alors qu'il avait 144000km. L'acheteur a parcouru 250 km et m'a contacté car la courroie a cassé suite à une casse du carter. Il veut engager des procédures pour vice caché.
Pouvez-vous m'aider svp et l'aiguiller sur les suites à donner?
Merci